



Documents bibliotheques non reconnus par automates

Par **guysteg**, le **04/05/2024 à 13:55**

Bonjour,rnrnJe risque de subir un préjudice, suite à un défaut de fonctionnement d'un automate de dépôt / reception des documents dans la bibliothèque de ma ville.rnrnPour emprunter un document , il faut scanner sa carte de bibliothèque puis poser le document sur une tablette où il est reconnu et son nom s'affiche à l'écran.rnrnNéanmoins, il peut arriver que le système ne parvienne pas à detecter le document. Par exemple s'il s'agit d'un coffret contenant plusieurs CDs ou plusieurs DVDs.rnrnDernièrement, je voulais emprunter un coffret contenant plusieurs CDs mais après avoir scanné ma carte, la dépose du coffret sur la tablette ne permettait pas de reconnaître le document car à l'écran une fenêtre est apparue m'indiquant de l'apporter à l'accueil.rnrnje me suis rendu à l'accueil où un employé l'a enregistré manuellement sur mon compte.rnrnMais je n'ai pas réfléchi qu'en allant à l'accueil, l'automate était toujours connecté à mon compte.rnrnDonc une personne passant derrière moi a pu par inadvertance enregistrer ses documents empruntés **à mon nom** et non au sien !rnrnEffectivement, en consultant par internet mon compte, je vois s'afficher une liste de documents empruntés que je n'ai pas.rnrnSi la personne a enregistré par inadvertance sur mon compte des documents , le problème sera résolu mais si elle ne les rend pas ou en perd, est-ce que je vais devoir les rembourser ?rnrnEst-ce que je dois, par précaution, envoyer une réclamation écrite au responsable de la bibliothèque ?

Par **jodelariege**, le **04/05/2024 à 20:41**

bonjourrnrnil semble prudent de contacter la bibliotheque au risque d'etre accusé d'avoir gardé pour vous ces documentsrnrnla bibliotheque risque aussi de trouver curieux qu'une personne

soit là pour prendre des livres juste après vous sans avoir vérifié son propre compte.....

Par **guysteg**, le **05/05/2024 à 09:57**

[quote]rnla bibliotheque risque aussi de trouver curieux qu'une personne soit là pour prendre des livres juste après vous sans avoir vérifié son propre compte..[/quote]rnrnNon, parce que si on oublie de se deconnecter et si la personne suivante pose machinalement un livre sur la tablette , celui-ci est enregistré automatiquement sur le compte de celui qui a omis de se deconnecter.rnrnj'ai commis l'erreur avant de me rendre à l'accueil (pour présenter un document non reconnu par l'automate), de ne pas me deconnecter

Par **jodelariege**, le **05/05/2024 à 10:48**

allez expliquer cela à la bibliotheque